

Asperges de France alerte sur une recrudescence d'importations à prix bas et des suspicions de fraude à l'origine

En pleine saison de l'asperge française, l'AOP Asperges de France souhaite alerter sur plusieurs dérives graves qui menacent l'équilibre économique de la filière, en particulier sur les marchés de gros et circuits de détail, hors grande distribution.

Des importations massives à bas prix qui désorganisent le marché

Depuis plus d'un mois, les volumes d'asperges importées affluent sur les Marchés d'intérêt National (MIN) à des prix particulièrement bas. Cette offre étrangère, qui provient de diverses origines (Belgique, Hollande, Grèce, Espagne), fragilise l'écoulement de la production française en pleine saison, en exerçant une pression forte sur les prix et les débouchés.

L'occasion de rappeler que l'association n'est nullement opposée à l'importation, qui, lorsqu'elle vient compléter l'offre française en cas de tension sur les volumes, a sa place dans l'équilibre du marché. C'est le recours massif à ces volumes étrangers en pleine production nationale qui porte un coup sévère aux acteurs de la filière française d'asperge qui s'efforcent depuis des années de structurer une offre de qualité, durable au juste prix.

De fortes suspicions de francisation

Des remontées préoccupantes et récurrentes sur cette campagne 2025 font état d'asperges importées réétiquetées frauduleusement en origine « France », principalement sur les étals des marchés et en commerce de détail, hors grande distribution. Ces pratiques, connues sous le nom de « francisation », sont non seulement illégales, mais elles induisent le consommateur en erreur et détruisent la confiance dans l'origine affichée. Là encore, les pertes économiques pour les acteurs de la filière française sont considérables.

Le maintien de prix rémunérateurs pour l'asperge française cette année rend ces fraudes d'autant plus tentantes pour certains opérateurs sans scrupules.

Des pratiques commerciales déstructurantes

La filière asperge souffre également de son faible niveau d'organisation. La structuration partielle favorise certaines pratiques commerciales déloyales, comme les prix après-vente (PAV), encore trop répandus.

Appel d'Asperges de France

Nous appelons l'ensemble des acteurs de la distribution, les consommateurs ainsi que les services de contrôle à la plus grande vigilance.



Il est urgent de préserver la transparence, la loyauté et la valeur du travail des producteurs français qui s'investissent chaque jour dans cette culture aussi exigeante que passionnante.

Asperges de France profite de ce communiqué pour remercier les nombreux partenaires qui soutiennent la mise en avant de l'asperge française, notamment en grande distribution, et appelle à un engagement tout aussi fort sur les autres circuits de commercialisation.